

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

LES ENTREP
TERRAIN D'EXPÉRIENCES

Donnez la chance aux jeunes
d'acquérir des compétences
entrepreneuriales pour une
insertion pro réussie.



Soutenez le **1^{er} réseau national
d'entraînement terrain à la création
d'entreprise** ouvert à tout jeune post-bac

QUI SOMMES NOUS ?

L'Association Nationale Les Entrepreneuriales (ANLE), reconnue d'intérêt général, agit pour que tout jeune post-bac, étudiant ou sans activité, prenne conscience de son potentiel entrepreneurial, pour devenir un salarié intrapreneur ou un entrepreneur demain, à partir de son programme 100 % gratuit Les Entrep'.

Les valeurs qui nous animent : **ENGAGEMENT / DIVERSITÉ / PARTAGE**



Le programme d'entraînement terrain à la création d'entreprise est piloté par des entrepreneurs. Il est basé sur la mise en situation pratique, en mode projet, à partir des méthodes de Design Thinking, Business Model Canvas et Lean Startup. En équipe interdisciplinaire (de 3 à 5 membres), les jeunes testent et expérimentent leur idée sur le terrain pendant 18 semaines, avec un outillage pratique pour faire et un accompagnement par des chefs d'entreprise et des professionnels.

Ce dispositif connecte le jeune au monde de l'entreprise. Il favorise la réflexion sur des métiers actuels ou en émergence, sur son orientation professionnelle et son appétence à devenir entrepreneur. Après le programme, des jeunes convaincus que la création est une réelle opportunité pour se réaliser, se lancent avec l'appui de l'écosystème entrepreneurial local.

Nous donnons au jeune des arguments pour mieux convaincre et renforcer son employabilité. Sur démarche individuelle, le **certificat professionnel Les Entrep'** permet de booster son CV et valoriser les soft skills acquises au cours de son parcours terrain. Véritable reconnaissance, cette certification a été créée à partir d'un référentiel des 6 compétences entrepreneuriales.

Travailler en
équipe
inter-
disciplinaire

Transformer
une idée en
opportunité
d'affaire

Conduire
un projet

Avoir une
vision globale
et piloter
l'organisation

Communiquer
et convaincre

Mener la
démarche de
création
d'entreprise

NOUS SOUTENIR, C'EST CONTRIBUER À RÉALISER NOS PROJETS, EN FAVEUR DE LA JEUNESSE.

1

RECRUTEMENT

Augmenter le nombre de bénéficiaires. Passer de 1 500 jeunes accompagnés à plus de 3 000 jeunes par an en 2023

2

RAYONNEMENT

Poursuivre le déploiement : de 35 à 50 territoires (en milieu urbain et rural) et étendre à de nouveaux établissements d'enseignement supérieur (lycées, écoles, universités) d'ici 3 ans

3

DIVERSITÉ

Renforcer la diversité : jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, diplômés en recherche d'activité et jeunes bénéficiaires de la protection internationale

4

INCLUSION ÉCONOMIQUE

Favoriser la découverte des métiers, faire comprendre l'entreprise et son fonctionnement et tisser des liens avec des professionnels
Communauté de plus de 1 800 membres actifs

5

CERTIFICATION EN COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES

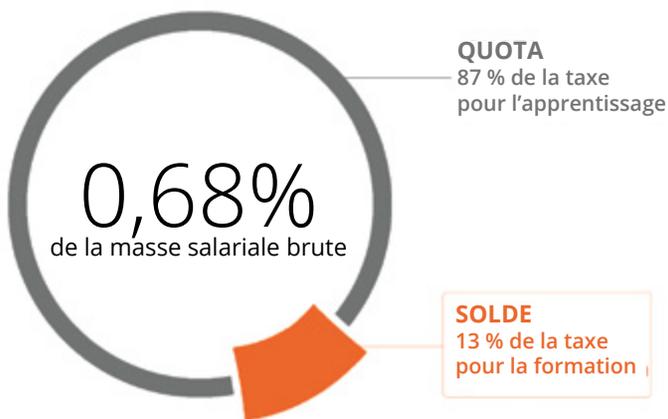
Faire connaître le Certificat Les Entrep' et ses 6 soft-skills, auprès des RH et employeurs pour l'inclusion des jeunes (saliariat / entrepreneuriat)
+ de 2 700 certifiés depuis 2015

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

La taxe d'apprentissage est le seul impôt que vous pouvez affecter librement pour soutenir financièrement l'établissement de votre choix.

L'ANLE est habilitée à percevoir en direct, et pour le compte de ses antennes régionales, 30 % du SOLDE de votre taxe d'apprentissage, soit 3,9 % de la taxe globale.

Exemple : pour une taxe brute de 1 000 €, 130 € concernent le SOLDE. De ces 130 €, l'ANLE peut percevoir 30 %, soit 39 €.



COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ANLE ?

C'est simple ! Versez 3,9 % de votre taxe d'apprentissage directement à l'ANLE avant le 31 mai 2020 :



Par chèque,
à l'ordre de :
ANLE
Mallève 1
60 bd Maréchal Juin
44100 NANTES



Par virement :
IBAN : FR76 1380 7006
3631 0216 9859 229
BIC : CCBPFRPPNAN

Pensez-bien à nous adresser par voie postale ou par email le bordereau de versement complété afin de vous faire parvenir un reçu de versement.

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

Association Nationale Les Entrepreneuriales
ta@lesentrep.fr // Tél. : 09 71 20 38 19

lesentrep.fr



@lesentrep

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020



Ces informations sont à nous adresser par voie postale ou par email
ANLE - Mallève 1 - 60 bd Maréchal Juin - 44100 NANTES
ta@lesentrep.fr

RAISON SOCIALE :

VILLE : CP :

EMAIL :

MONTANT de la TA versé à l'ANLE (en €) :

CHEQUE

VIREMENT